Déclaration de conformité UE №. 2228/01

EPI-catégorie II

№ d' article:	2228 teXXor topline	
Modèle:	Gants d'hiver en nylon LATEX	© BIG Arbeitsschutz GmbH

Le fabricant

BIG Arbeitsschutz GmbH
Königsberger Str. 6
D - 21244 Buchholz i.d.N.
Allemagne

déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle (EPI) décrit ici est conforme à la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425 et les normes harmonisées:

	EN 420:2003+A1:2009	- Gants de protection - Exigences générales
	EN 388:2016	- Protection contre les risques mécaniques
	EN 511:2006	- Gants de protection contre le froid

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

CTC
Parc Scientifique Tony Garnier
4 rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
France
(No. d'identification: 0075)

a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré le numéro d'attestation d'examen UE de type 0075/1430/162/04/19/1188.

La spécification technique est disponible sur:

www.big-arbeitsschutz.de

Ce document a été publié le: 11.04.2019
Ce document est applicable jusqu'à: 11.04.2024

BIG Arbeitsschutz GmbH

ppa. Malte Kuhring
- gestion -

BIG Arbeitsschutz GmbH | Königsberger Str. 6 | 21244 Buchholz | Telefon 04181 90 95-0 | Fax 04181 90 95-55 | www.big-arbeitsschutz.de | info@big-arbeitsschutz.de